

Communes mixtes de Plateau de Diesse et de Nods Commune de La Neuveville

Toute reproduction, partielle ou totale du contenu rédactionnel est réservé



Avis de construction

Requérants : Denise et Elisabeth Delapraz, Schulhausweg 34, 1793 Jeuss

Auteur du projet : Denise et Elisabeth Delapraz, Schulhausweg 34, 1793 Jeuss

Emplacement : Parcelle 3160, Poudeille, 2520 La Neuveville

Zone : Zone agricole

Zone protégée : Plan d'alignement (secteur Est)

Périmètre de protection du vignoble

Inventaire fédéral des paysages (IFP)

Constructions et dimensions : Selon plans déposés

Projet : Rénovation d'une cabane de vigne

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au Service de la gestion du territoire jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Ils peuvent également être consultés sur le portail internet cantonal e-bau.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la Feuille officielle de l'ancien district de La Neuveville, soit du 13 juin 2025 au 14 juillet 2025. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées au Service de la gestion du territoire, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 13 juin 2025

Municipalité de La Neuveville

Avis de construction

Requérante : Swisscom (Suisse) SA, Route des Arsenaux 41, 1700 Fribourg.

Auteur du projet : Cablex AG, Tannackerstrasse 7, 3073 Gümligen.

Emplacement : parcelle N° 85, au lieu-dit : « Chemin des Rives », commune de La Neuveville.

Projet : demande après coup pour l'application du facteur de correction des antennes adaptatives (sans modification du site) / NECE.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : autoroute.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 13 juillet 2025 inclusivement auprès de l'administration communale de La Neuveville. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 13 juin 2025.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

Requérante : Municipalité de La Neuveville, Place du Marché 3, 2520 La Neuveville.

Auteur du projet : Alexia Rufer Architecture Sàrl, Les Mouchettes 27, 2515 Prêles.

Emplacement : parcelle N° 1838, au lieu-dit : « Place de la Gare 2 », commune de La Neuveville.

Projet : rafraîchissement de la peinture des façades et des éléments constructifs du bâtiment existant.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zones : ZPB et ZAVV.

Recensement arch. : objet C, bâtiment digne de protection.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 20 juillet 2025 inclusivement auprès de l'administration communale de La Neuveville. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 20 juin 2025.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

Avis au propriétaire du bateau

stationné sur la parcelle N° 3387 aux Marnins

Le stationnement de bateaux sur la parcelle N° 3387 aux Marnins n'est pas autorisé.

Un bateau qui n'est pas immatriculé est stationné sous une bâche verte. Il ne fait l'objet d'aucun contrat.

Son propriétaire est prié de contacter le Service des ports (032 752 10 80) pour régulariser sa situation. De plus, le bateau doit être évacué par son propriétaire avant le 27 juin 2025. Passé ce délai, le bateau sera évacué et détruit par la Commune.



La Municipalité de La Neuveville

Municipalité de La Neuveville

Communications du 20 juin 2025

HORAIRE SPECIAL DES BUREAUX DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE ET PAUSE DU CONSEIL MUNICIPAL EN PERIODE ESTIVALE

Du lundi 7 juillet 2025 au vendredi 8 août 2025, les bureaux de l'administration communale seront ouverts au public uniquement les lundis matin, mardis matin et jeudis matin de 8h30 à 11h30. Des rendez-vous peuvent être fixés par téléphone ou par courriel durant l'horaire estival susmentionné. La reprise de l'horaire habituel se fera le lundi 11 août 2025 à 8h30. En cas d'urgence, vous pourrez appeler le service de piquet du service de l'énergie au N° 032 752 10 99. Le Conseil municipal tiendra sa dernière séance le 23 juin 2025 et reprendra ses travaux le 11 août 2025 puis le 18 août 2025 et ensuite, au rythme d'une séance tous les 15 jours afin de respecter le calendrier établi en début d'année.

DEFIBRILLATEURS A LA NEUVEVILLE

La Commune de La Neuveville dispose de 9 défibrillateurs sur son territoire. Ils se trouvent :

- Place de la Liberté, installé sur un support, devant le bâtiment de la Mairie, côté nord ;
- Place de la Gare 3, installé sur un support, devant l'entrée du Centre des Épancheurs ;
- Chemin de la Plage 10, contre la station de pompage sur la façade sud, côté est. En face du mur du Restaurant de la Plage ;

- Chemin de St-Joux 22, à l'intérieur du bâtiment du Restaurant O'Lé, sur le mur droit à l'entrée.
- Chemin du Signolet 8, sur la face gauche du mur, à l'entrée extérieure de la halle de gymnastique de l'école primaire et enfantine.
- Chemin des Prés-Guëtins 17, sur la face gauche du mur, à l'entrée extérieure de la halle de gymnastique du Collège du district.
- Route du Vignoble 21, placé à l'extérieur du bâtiment du service de l'équipement, sur la face sud, face à la Cave de Berne.
- Rue des Mornets 25, placé sur le mur nord de la station de couplage.
- Schafisweg 39 à Chavannes, placé contre le mur, à côté de la station transformatrice de Chavannes.



Ces appareils sont à utiliser en cas d'arrêt cardio-respiratoire uniquement. Après avoir décroché l'appareil de son boîtier, appuyez sur « Push to Call », un/une opérateur/trice du 144 indique les directives à suivre, étape par étape. Les défibrillateurs sont directement reliés à un centre d'appels d'urgences 24/24 et 7j/7. Des panneaux en français, en allemand et en anglais avec les instructions d'utilisation sont placés à côté de chaque appareil.

À NOTER ! Pour prévenir les utilisations abusives, chaque défibrillateur est placé dans un boîtier antivol mis sous alarme.

Le Conseil Municipal

Nous nous engageons pour des montagnes bien vivantes.

aidemontagne.ch



Aide suisse à la montagne





Plateau de Diesse

La Chaîne 2 | 2515 Prêles
www.leplateaudediesse.ch

Horaires 2025 - Téléphone & Guichet

La permanence téléphonique est assurée du:
LUNDI AU JEUDI DE 8H À 11H30 ET DE 13H30 À 16H
VENDREDI DE 8H À 11H30

Le guichet de l'administration est ouvert selon l'horaire suivant:

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	8h - 12h	14h - 18h
Mardi	10h - 11h30	Fermé
Mercredi	10h - 11h30	Fermé
Jeudi	8h - 11h30	14h - 16h
Vendredi	10h - 11h30	Fermé

Si vous ne pouvez pas passer aux heures d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous

Pour des renseignements pointus au contrôle des habitants, veuillez vous présenter lundi & mardi toute la journée ou mercredi, jeudi & vendredi matin.

Les coordonnées de l'administration sont les suivantes:

Adresse postale: Commune mixte de Plateau de Diesse
La Chaîne 2 - 2515 Prêles
Adresse e-mail: info@leplateaudediesse.ch
Téléphone: 032 315 70 70
Site internet: www.leplateaudediesse.ch

En 2025, l'administration sera fermée aux dates suivantes:

Jours	Du	Au	Raison
Lundi	21.07.25	01.08.25	Fermeture estivale
	22.12.25	02.01.26	Fermeture fin d'année

Plan d'ouverture de la déchetterie de Diesse

Lundi	Mercredi	Samedi
10h30 - 11h30	16h30 - 18h30	9h - 11h30

Points de collecte des déchets verts
Lamboing / Prêles

Les deux points de collectes sont à l'extérieur, donc accessibles en tout temps à l'exception du dimanche.
Des contrôles de vignettes seront effectués.

Les déchetteries et les points de collecte des déchets verts sont destinés uniquement aux personnes domiciliées dans la Commune mixte de Plateau de Diesse.

PASSAGE DU BIBLIOBUS À DIESSE, LAMBOING ET PRÊLES

Stationnements du 2^e trimestre 2025

Stationnements

Diesse: Devant le complexe communal « Le Battoir », entre 11h et 12h
Prêles: A l'Est du bâtiment administratif, entre 13h30 et 14h30
Lamboing: A l'arrêt de bus, entre le restaurant du Cheval Blanc et la boulangerie Bayard, entre 14h45 et 15h45

28 juin

L'administration communale

Chiens en liberté et aboiements

Nous avons constaté ces derniers temps que de nombreux chiens circulent librement dans nos villages.

Nous nous permettons donc de rappeler que, selon la loi cantonale sur les chiens:

- Les chiens doivent être détenus de manière à ne pas importuner ou mettre en danger les êtres humains ou d'autres animaux. Ils ne peuvent pas être laissés sans surveillance dans les espaces publics ou accessibles au public et doivent pouvoir être maîtrisés à tout moment.
- Les chiens doivent être tenus en laisse dans les locaux ouverts au public.
- Quiconque promène un chien doit en éliminer les déjections.
- En vertu des dispositions du Code des obligations, les détenteurs de chiens sont

responsables du dommage causé par leurs animaux (voir l'art. 56 CO).

- Les infractions à la loi cantonale sur les chiens seront punies de l'amende.

Nous vous remercions de votre compréhension et de tenir compte de ce qui précède.

L'administration communale

Dépôt public du procès-verbal de l'Assemblée communale du 12 juin 2025

Conformément aux dispositions de l'art. 71 du Règlement d'organisation (RO), le procès-verbal de l'assemblée communale du 12 juin 2025 de la Commune mixte de Plateau de Diesse est déposé publiquement à l'administration communale, située à Prêles, du 16 juin 2025 au 16 juillet 2025.

Il peut être consulté durant les heures d'ouverture, ainsi que sur le site Internet de la commune (http://www.leplateaudediesse.ch/la_commune/assemblees_communales).

Pendant le dépôt public, une opposition peut être formée, par écrit, auprès du Conseil communal. Le cas échéant, l'opposition sera dûment signée et munie de motifs valables.

L'administration communale

Les locations 2025 de la Bergerie du haut sont ouvertes.



La Bergerie est un lieu où le respect de l'environnement prime. C'est un bâtiment autonome, propriété de la Commune Mixte du Plateau de Diesse.

Il est possible de louer ce lieu à la journée, au week-end, à la semaine pour les écoles et y passer la nuit (dortoirs séparés de 39 lits). En cas d'intérêt vous pouvez contacter

M. Bourquin Raphaël au: 079 935 65 93

M^{me} Kiener Mélanie: bergerieduhaut@gmail.com ou sur le site: www.leplateaudediesse.ch/loisirs/bergeries_et_metairies

vous y trouverez les informations nécessaires.

Passeport biométrique - Carte d'identité

L'été approchant et avec lui les vacances, nous vous suggérons de vérifier dès maintenant la validité de vos pièces d'identité, afin de vous éviter toute mauvaise surprise.

Nous vous rappelons que toute personne désirant déposer une demande doit se présenter en personne dans l'un des deux centres de documents d'identité de notre région, soit Bienne ou Courtelary et

uniquement après avoir pris rendez-vous
au N° de tél. 031 635 40 00
du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 13h à 16h ou par internet
sous www.passeportsuisse.ch

Par ailleurs d'autres renseignements peuvent être obtenus sur le site du canton de Berne, notamment une brochure contenant toutes informations utiles, sous www.be.ch/passeport.

Relevé des compteurs d'électricité à Lamboing

Les employés communaux procéderont aux relevés des compteurs d'électricité à Lamboing, les semaines 25, 26 et 27 soit du:

16 juin au 4 juillet 2025

Les personnes qui ne seraient pas présentes lors de ces relevés sont priées d'afficher le relevé sur la porte d'entrée ou de remplir le formulaire ci-dessous, puis de le déposer dans la boîte aux lettres de l'administration communale de Prêles ou de l'envoyer par mail à l'adresse suivante: info@leplateaudediesse.ch ou directement sur notre site <https://sel.leplateaudediesse.ch/sel/Service-clients/Relevés-des-compteurs.html>

A défaut, il faudra remplir le formulaire qui sera déposé dans votre boîte aux lettres et le remettre sans tarder à l'administration communale. Nous vous en remercions par avance.

L'administration communale

INFORMATIONS À TRANSMETTRE:

Formulaire de relevé d'électricité, état au 30.06.2025

- Nom/Prénom
- Rue
- Localité: 2516 Lamboing
- N° compteur
- Etat: HT kWh 1.8.1
BT kWh 1.8.2

Panneaux Photovoltaïques:

- HT kWh 2.8.1
- BT kWh 2.8.2

Aux ayants droit de vote en matière communale

Convocation

à l'Assemblée communale du jeudi 26 juin 2025 à 19h30, à la Salle du Battoir à Diesse

Ordre du jour

1. Approbation du compte 2024 des Sapeurs-pompiers du Plateau de Diesse
 - a) Présentation du compte arrêté au 31.12.2024
 - b) Approbation du compte 2024 des Sapeurs-pompiers du Plateau de Diesse
2. Approbation du compte 2024 de la Communauté scolaire du Plateau de Diesse
 - a) Présentation du compte arrêté au 31.12.2024
 - b) Approbation du compte 2024 de la Communauté scolaire du Plateau de Diesse
3. Approbation du compte 2024 du Collège de district de La Neuveville
 - a) Présentation du compte arrêté au 31.12.2024
 - b) Approbation du compte 2024 du Collège de district de La Neuveville
4. Présentation des comptes communaux 2024
 - a) Introduction
5. Approbation du compte 2024 de la Commune mixte de Plateau de Diesse
 - a) Présentation du compte arrêté au 31.12.2024
 - b) Présentation des arrêtés de compte
 - c) Prise de connaissance du rapport succinct de vérification
 - d) Prise de connaissance du rapport de l'Autorité de surveillance en matière de protection des données relatif à l'exercice 2024
 - e) Approbation du compte 2024 de la Commune mixte de Plateau de Diesse
6. Informations du Conseil communal
7. Divers et imprévus

Informations:

Les documents se rapportant à cette assemblée sont déposés publiquement au bureau communal 30 jours avant l'Assemblée communale appelée à en délibérer, soit du 23 mai au 26 juin 2025 et accessibles durant les heures d'ouverture de l'administration ou sur rendez-vous, ainsi que sur notre site internet

http://www.leplateaudediesse.ch/la_commune/assemblees_communales.

Les citoyennes et citoyens suisses âgés de 18 révolus et domiciliés dans la commune depuis trois mois au moins ont le droit de vote. Les autorités communales se réservent le droit de contrôler l'identité des ayants droit au vote en matière communale.

Au plus tard dans les 30 jours qui suivent l'assemblée communale:

- Un recours en matière communale peut être formé auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary, contre les décisions de l'assemblée communale et contre un acte législatif communal. Un recours doit être remis en 2 exemplaires. Il doit comprendre des conclusions, indiquer des faits et moyens de preuve, être motivé et signé. Les moyens de preuve à disposition doivent être joints (art. 32 LPJA).

Prêles, le 23 mai 2025



Nods

Place du Village 5 | 2518 Nods
www.nods.ch

Horaire de la déchetterie

Vous pouvez consulter l'horaire de la déchetterie sur le calendrier que chaque ménage a reçu ou par le biais du site internet (Officiel-Déchetterie-Memodéchets-Nods) ou encore au moyen de l'application « MEMODéchets » téléchargeable dans l'App Store ou sur Google Play

Félicitations

Le conseil communal félicite très chaleureusement:

Etienne Burger

pour sa couronne lors de la fête du lutte à Nods.

Déchets non autorisés dans la benne à déchets verts

Lors des dernières vidanges de la benne à déchets verts, des cailloux, planches, poutres avec des clous ont été découverts.

Nous vous rappelons que la benne à déchets verts située vers l'ancien télésiège est destinée **uniquement aux déchets verts** car ceux-ci sont ensuite compostés.

Tout autre déchet doit être éliminé avec les déchets ménagers ou encombrants.

Nous comptons sur votre aide et vous prions de respecter à l'avenir ces instructions.

Merci pour votre compréhension.

Administration communale

Dépôt public

L'Administration communale de Nods informe les citoyennes et citoyens qu'elle met en dépôt public du 25 juin au 15 juillet 2025 le procès-verbal de l'Assemblée communale du 18 juin 2025.

Ce document est déposé publiquement au bureau communal pendant la période susmentionnée. Il est possible à toutes les citoyennes et citoyens de le consulter pendant les heures d'ouverture du bureau de l'administration communale ou sur rendez-vous.

Administration Communale

Lutter efficacement contre les séneçons jacobées toxiques

Les séneçons jacobées qui poussent dans les prés, en bordure des routes et/ou jardins privés sont certes jolis à voir avec leurs fleurs jaunes, **mais ils sont toxiques**. Les séneçons prolifèrent de plus en plus dans les herbages suisses. Ils peuvent causer de graves intoxications chez les animaux. C'est pourquoi il faut combattre leur propagation.

Les fleurs en question peuvent être débarrassées gratuitement dans le conteneur à côté de la benne à déchets verts ou directement à la déchetterie communale dans le conteneur prévu à cet effet. En revanche, les séneçons jacobées ne doivent en aucun cas être déposées dans la benne à déchets verts.



En cas de doute concernant l'existence de cette plante dans votre jardin vous pouvez contacter notre Voyer chef, M. Julien Frei au N° de tél. 079 447 24 86.

Pièces d'identité

L'été approchant et avec lui les vacances, nous vous suggérons de vérifier dès maintenant la validité de vos pièces d'identité, afin de vous éviter toute mauvaise surprise. Dans le canton de Berne, nous vous rappelons que pour vos pièces d'identité, vous devez désormais vous rendre auprès des centres régionaux qui sont au nombre de 7 et dont les plus proches sont à Bienne ou Courtelary. Ces offices reçoivent **uniquement sur rendez-vous** que vous pouvez prendre au N° de tél. 031 635 40 00 ou sous www.passeportsuisse.ch

N'attendez pas le dernier moment si vous voulez être sûr d'avoir vos pièces d'identité à temps!

Administration communale

DIVERS

Région, associations, paroisses, autre.

Paroisse réformée de Nods

Assemblée de paroisse du lundi 23 juin 2025 à 19h30 à la cure

Ordre du jour

1. Accueil et salutations
2. Méditation de la pasteure Marianne Chappuis
3. Élection de la nouvelle vérificatrice des comptes
4. Comptes 2024 de la paroisse (présentation, rapport des vérificateurs, acceptation et décharge)
5. Approbation d'un crédit de CHF 23'000.- pour la réfection du solde des fenêtres à la cure, route de Diesse 5 à Nods.
6. Point de la situation au sujet du projet de fusion des paroisses de Diesse et de Nods
7. Informations de la pasteure
8. Informations de la catéchète Sarah Holzmann
9. Divers et imprévus

Conformément à l'article 68 du Règlement d'organisation, le procès-verbal de l'assemblée sera déposé publiquement durant 20 jours, soit du 30 juin au 18 juillet 2025.

Pour le consulter, les intéressé-e-s voudront bien s'adresser à M^{me} Liliane Darioly.



Commune Bourgeoise

Hôtel-de-Ville 11, 2520 La Neuveville

Convocation à l'Assemblée Bourgeoise

Date: Samedi 28 juin 2025

Heure: 17h

Lieu: Salle de Bourgeoisie, Hôtel-de-Ville, La Neuveville

Ordre du jour

1. Ouverture
2. Procès-verbal du 21 décembre 2024
3. Comptes 2024
4. Forêt
5. Divers

Le Maître bourgeois, Claude Evard

Séance du Conseil intercommunal du SIEL

La prochaine séance du Conseil intercommunal du SIEL aura lieu le

Mardi 1^{er} juillet 2025, à 18h30
à la STEP au Landeron

Ordre du jour:

1. Appel
2. Procès verbal N° 56 de la séance du CI du 18 mars 2025
3. Présentation des projets TLP
4. Adhésion des communes de Twann-Tüscherz, Ligerz et Plateau de Diesse au syndicat SIEL - décision
5. Divers

Les séances du Conseil intercommunal sont ouvertes au public. Toutes les personnes intéressées peuvent y assister et sont les bienvenues.

Le Comité du SIEL

Association du Stand de Tir Nods – La Neuveville – Enges

Tir obligatoire au Stand de tir de Nods

Une séance du tir obligatoire à 300 m sera organisée au

Stand de tir de Nods
le jeudi 26 juin de 18h à 19h30.

Le programme de tir reste inchangé. Les tireurs astreints doivent se présenter avec leur arme personnelle sans oublier leur livret de service, livret de tir ou livret de performances militaires de même que les documents (étiquettes et coordonnées individuelles) reçus à cet effet par l'administration militaire. Il est conseillé de prendre les précautions.

Les tireurs non-astreints sont bien entendu aussi invités pour cette séance de tir obligatoire dans la région.

Société de tir de Campagne Nods

Association du Stand de tir La Neuveville – Nods-Enges

**Garde d'enfants à domicile CRS**

Aide rapide en cas d'urgence

→ 032 329 32 77

→ crs-berne.ch/garde-denfants

Croix-Rouge suisse
Schweizerisches Rotes Kreuz
Canton de Berne - Kanton Bern



8 I PAROISSES

PAROISSE RÉFORMÉE DE LA NEUVEVILLE

Dimanche 22 juin

10h, place de la Liberté, célébration œcuménique en plein air «Parasol ou parapluie» avec la participation de la chorale Gospel «Chœur de France» au Café-Théâtre en cas de pluie.

Mercredi 25 juin

10h, salle Schwander, groupe de prière
15h, maison de paroisse, après-midi aînés «un zeste de magie: animation avec le pasteur et prestidigitateur Stéphane Rouèche».

Dimanche 29 juin

Pas de culte à La Neuveville, mais possibilité d'assister à un culte à Nods

La Blanche-Eglise est ouverte tous les jours de 9h à 18h

A votre service

Marianne Chappuis, pasteur, 078 768 01 66
Marie-Laure Krafft Golay, pasteur, 032 315 11 53
Christian Borle, animateur de paroisse, 078 739 58 28
Sarah Holzmänn, catéchète, 079 654 63 58
Julien Neukomm, 078 632 92 49
Secrétariat: Sylvie Augier Rossé: 032 751 10 35
info@paref2520.ch

Retrouvez toutes nos infos et l'enregistrement des prédications sur notre site internet:

www.paref2520.ch

KIRCHGEMEINDE PILGERWEG BIELERSEE

Sonntag, 22. Juni

10.30 Uhr, Kirche Ligerz: Gottesdienst mit Pfrn. Brigitte Affolter und Karin Schneider (Musik). Anschliessend Kirchgemeindeversammlung (ca. 11.20 Uhr).

Pikettendienst

20. bis 30. Juni: Pfr. Peter von Salis (Telefon 078 741 37 64)

www.kirche-pilgerweg-bielersee.ch

PAROISSE CATHOLIQUE DE LA NEUVEVILLE

Messes dominicales

Dimanche 22 juin 2025, 10.00, Célébration œcuménique, place de la Liberté, La Neuveville

www.upbienne-laneuveville.ch

PAROISSE RÉFORMÉE DIESSE, LAMBOING, PRÊLES

Exposition photos

Samedi 14 juin au dimanche 22 juin, Maison de paroisse de Diesse (Route de Prêles 15) Exposition des trente-six participants au concours photographique sur le thème du reflet. Ouverture quotidienne 9h-19h, Fin: Dimanche 22 juin, 13h, Entrée libre.

Café Contact

Vendredi 20 juin, 13h30-16h00, Maison de paroisse, dernière rencontre avant les vacances. Un transport est organisé, merci de contacter Katia Schneider au 079 347 57 88.

Célébration œcuménique Place de la Liberté

Dimanche 22 juin, 10h00, Place de la Liberté La Neuveville, thème: Parasol ou parapluie

Sortie des aînés

Vendredi 27 juin, 13h30-17h00, visite du Centre de la Sauge et de sa réserve naturelle, visite guidée, collation et transport en car, 30.- par personne, inscription jusqu'au 23 juin au 079 347 57 88.

Marche méditative avec Simone Löffel

Marche méditative avec Simone Löffel
Dimanche 29 juin, rdv 9h45 devant l'église avec une petite collation, marche facile de 45mn pour s'émerveiller, méditer, se ressourcer. En cas de mauvais temps, la rencontre se déroulera à l'église, info: 079 429 02 80.

Contacts

Présidente: M^{me} Damara Röthlisberger, Les Tilleuls 6, 2516 Lamboing, 079 457 25 77

Pasteur: Stéphane Rouèche, Route de Prêles 11, 2517 Diesse, 079 429 02 80

PAROISSE DE NODS

Dimanche 22 juin

Culte à 10h à La Neuveville, Place de la Liberté (café Théâtre en cas de pluie); Avec la participation de la chorale Choeur de France et apéritif offert après la célébration.

Lundi 23 juin

19h30 à la cure, assemblée de paroisse.

Mardi 24 juin

9h à la cure, lecture biblique et prière.

Dimanche 29 juin

10h, culte à Nods avec Sainte-Cène.

Contacts

Marianne Chappuis, Pasteure 078 768 01 66
marianne.chappuis@paref2520.ch

Catéchète professionnelle

M^{me} Sarah Holzmänn 079 654 63 58

Conseil de paroisse

M^{me} Liliane Darioly, Présidente, 032 751 53 58,
079 408 77 29, lilianedarioly@gmail.com

www.parefnods.ch

EGLISE ÉVANGÉLIQUE DE L'ABRI, LA NEUVEVILLE

Vous trouverez sur le site de l'Abri le programme des cultes et des autres activités.

www.labri.ch

Pasteurs

Didier Suter, Antony Geiser, Laurent Cuendet
(032/751 36 65) ou pasteur@labri.ch

Adresses utiles

SERVICE DE MAINTIEN À DOMICILE (SMAD) LA NEUVEVILLE - PLATEAU DE DIESSE

Route de Neuchâtel 19 - 2520 La Neuveville
Tél. 032 751 40 61 - www.smad.ch

SERVICE TRANSPORTS CROIX-ROUGE TAVANNES

District de La Neuveville, avez-vous besoin d'aide?
Transports de personnes (médecin, coiffeur, etc)
Renseignements: lundi-vendredi de 8h30 à 11h30
Tél. 032 489 10 03

HOME MONTAGU ET FOYER DE JOUR

Rue Montagu 8 - 2520 La Neuveville - Tél. 032 751 26 96
Repas à domicile: tél. 032 751 21 05
www.home-montagu.ch

SECRÉTARIAT DE LA PAROISSE RÉFORMÉE

Nouveaux horaires: le secrétariat, Grand Rue 13, est ouvert les matins de 8h30 à 11h30 LU, ME, JE, VE.
Tél. 032 751 10 35, Courriel: info@paref2520.ch
www.paroisse2520.ch

SECRÉTARIAT DE LA PAROISSE CATHOLIQUE

(rue des Mornets 15): ouvert mardi de 14h à 17h30.
La secrétaire est atteignable au 032 751 28 38 tous les jours, sauf lu et ve après-midi. Autre contact: Yannick Salomon, théologien en pastorale, tél. 079 352 38 12.
www.upbienne-laneuveville.ch

SERVICE DE L'ÉQUIPEMENT DE LA NEUVEVILLE

Service de garde, N° de tél. 032 752 10 99. Uniquement pour les urgences liées aux réseaux hors des heures d'ouverture de l'administration.

ADMINISTRATION DU CIMETIÈRE DE LA NEUVEVILLE

Pour tous renseignements: Tél. 079 248 26 26

SERVICE PAYANT DE BUS DURANT LE WEEK-END

Noctanbus: départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 & 4h. Moonliner: départ de la Gare (Bienne) à 2h15

JURA BERNOIS TOURISME

Ruedu Marché 4, 2520 La Neuveville, ouvert du mardi au vendredi: 9h-12h / 14h-17h.
Infos et manifestations sous www.jurabernois.ch.
Courriel: info@jurabernois.ch / Tél. 032 751 49 49

Agenda

MUSÉE D'ART & D'HISTOIRE DE LA NEUVEVILLE

Ouvert les samedis et dimanches de 11h à 17h jusqu'au 26 octobre 2025.

Exposition temporaire: Max Pfänder, du trait au bronze
www.museelaneuveville.ch
musee.laneuveville@bluewin.ch

MUSÉE DE LA VIGNE DU LAC DE BIENNE, CHAVANNES / GLÉRESSE

Nouvelle exposition: Låset | les Vendanges
Le musée est ouvert tous les samedis et dimanches de 13h30 à 17h
www.rebbaumuseum.ch/fr - info@rebbaumuseum.ch

FONDATION DE L'HÔTEL DE VILLE MUSÉE, LE LANDERON - MAI À NOVEMBRE,

Samedi-dimanche: 14h30-17h30, entrée libre, contribution appréciée. www.fhvl.ch.

PLATEAU VIVANT

RENCONTRES «Le temps de vivre»
Tous les jeudis après-midi des semaines impaires. A partir du 16 janvier de 14h30 à 17h.

Quand la solitude est l'unique compagnie.

Votre don est une aide précieuse.

TWINT Scanner le code QR (à gauche) ou
Compte postal 17-317125-9
IBAN CH42 0900 0000 1731 7125 9

Pro Senectute Arc Jurassien
www.arcjurassien.prosenectute.ch

PRO
SENECTUTE
PLUS FORTS ENSEMBLE

Consultez gratuitement
la Feuille officielle
www.imprimerieducourrier.ch